



Mis à jour août 2026

E-Learning

Evaluer et mettre en place un outil de CAA chez l'enfant en situation de handicap Vers une prise en soin orthophonique concrète, pratique et efficace

Emeline Lesecq-Lambre, Orthophoniste, Formatrice

*Formation en e-learning à réaliser obligatoirement en amont de la formation présentielle ou distancielle
« Evaluer et mettre en place un outil de CAA chez l'enfant en situation de handicap
Vers une prise en soin orthophonique concrète, pratique et efficace »*

Intervenante

Emeline Lesecq-Lambre est orthophoniste en libéral près de Lille. Elle accueille de nombreux enfants porteurs de syndromes génétiques, handicaps complexes et présentant des troubles alimentaires sans pathologie associée ainsi que des difficultés de communication. Elle est également membre du Conseil Paramédical et Educatif de l'Association Française du Syndrome d'Angelman (AFSA).

Titulaire du DIU Troubles de l'Oralité et du DU de la prise en soin pluriprofessionnelle des bébés vulnérables, elle forme depuis plus de 12 ans des équipes d'établissement médico-sociaux, des orthophonistes, étudiants en orthophonie (CFUO de Lille et d'Amiens) ainsi que des parents sur l'alimentation et la mise en place de la CAA chez les enfants porteurs de handicap.

Elle a présenté ses travaux lors de plusieurs congrès nationaux et co-signé des publications scientifiques dans la revue Rééducation Orthophonique.

Pré-requis : Orthophonistes

Durée : 7 heures

Horaires : E Learning

Nombre de participants : 20

Contexte

L'évaluation de la communication de l'enfant en situation de handicap sensoriel, moteur, mental fait partie intégrante du champ de compétences de l'orthophoniste, en étant intégré dans la NGAP. Suite à une évaluation orthophonique, couplée aux observations croisées des familles et des aidants, l'orthophoniste accompagne la mise en place d'outils de communication adaptés à l'enfant porteur de handicap. Les données actuelles, inscrites notamment dans les recommandations de bonne pratique de la HAS ainsi que dans le PNDS polyhandicap, permettent de cibler l'intervention orthophonique dans la mise en place de la CAA.

SAS HAPPY ORTHO FORM' 214B rue de Lille 59290 Wasquehal SIRET : 10354150400017

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 32 59 14870 59 auprès du préfet de région Hauts-de-France

Contact : formation@happyortho.fr, www.happyortho.fr



Avec la reconnaissance des compétences de l'orthophoniste dans ce domaine, de plus en plus d'orthophonistes sont sollicités pour prendre en soins ces patients et accompagner les familles à la mise en place de ces outils de communication alternatifs.

Afin d'évaluer précisément les compétences communicationnelles de ces enfants et de comprendre l'importance des regards croisés dans leur accompagnement, en appui sur les données récentes de la littérature et grâce à une clinique riche de nombreuses années d'expérience sur le sujet, nous proposons ce module de formation à destination des orthophonistes, quel que soit leur mode d'exercice.

Résumé

L'évaluation de la communication de l'enfant en situation de handicap sensoriel, moteur, mental fait partie intégrante du champ de compétences de l'orthophoniste, et est essentielle pour accompagner la mise en place d'outils de communication adaptés à l'enfant.

Avec la reconnaissance des compétences de l'orthophoniste dans ce domaine, de plus en plus d'orthophonistes sont sollicités pour prendre en soins ces patients et accompagner les familles à la mise en place de ces outils de communication alternatifs.

Afin d'évaluer précisément les compétences communicationnelles de ces enfants, ce module de formation à destination des orthophonistes leur permettra d'avoir des outils précis et concrets.

Cette formation s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des pratiques professionnelles autour de la CAA. Elle vise aussi à permettre d'approfondir les connaissances, la démarche évaluative et l'accompagnement des patients et familles, en illustrant les propos par des situations cliniques.

La complémentarité des regards pluri-professionnels sera abordée au cours de cette formation, tout en spécifiant le rôle et les apports de l'évaluation et la prise en soin de l'orthophoniste dans la mise en place de la CAA.

Objectifs généraux

- Maîtriser les fondements théoriques de la CAA
- Connaître les outils validés et les dernières avancées en CAA
- Connaître les indications, fonctions et apports des Tableaux de Communication (TC)
- Explorer d'autres outils existants : classeurs de vie, emplois du temps visuels, etc.
- Réaliser un bilan orthophonique de communication précis et adapté chez l'enfant en situation de handicap.
- Affiner l'analyse clinique grâce à l'observation de situations réelles (vidéos), pour améliorer la pertinence des bilans et des prises en soin.
- Renforcer la démarche réflexive sur le rôle de l'orthophoniste au sein d'une équipe pluridisciplinaire.
- Choisir et ajuster les outils de CAA en fonction des besoins spécifiques de chaque enfant.
- Élaborer un projet thérapeutique structuré, intégrant les besoins de l'enfant, les attentes de la famille et la collaboration avec les partenaires éducatifs et soignants.

SAS HAPPY ORTHO FORM' 214B rue de Lille 59290 Wasquehal SIRET : 10354150400017

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 32 59 14870 59 auprès du préfet de région Hauts-de-France

Contact : formation@happyortho.fr, www.happyortho.fr



- Impliquer activement les familles et les partenaires éducatifs dans le projet de communication de l'enfant pour une meilleure efficacité thérapeutique.
- S'exercer à créer et utiliser des TLA, ainsi qu'à adapter des outils existants pour concevoir des supports personnalisés.
- Mettre en pratique les notions théoriques autour de situations cliniques variées, en diversifiant et manipulant différents outils de CAA.

Pathologies concernées : syndromes génétiques, déficience intellectuelle, paralysies cérébrales

Méthode utilisée

Tout au long de cette formation, nous privilégierons la méthode affirmative (expositive) ainsi que la méthode active. En effet, avec la méthode expositive, le stagiaire pourra prendre connaissance des avancées scientifiques dans le domaine des TAP, et des notions de partenariat parental appliqué à l'orthophonie.

La méthode active permettra au stagiaire, via la présentation de situations cliniques, de jeux de rôles et de réflexions menées en groupe, de préciser la place qu'il donne aux parents dans la prise en soin de ces troubles. L'orthophoniste pourra ainsi se mettre en projet sur la nécessité du travail en étroite collaboration et en partenariat avec les parents dans l'accompagnement orthophonique des TAP.

Moyens pédagogiques :

- Présentations orales sous forme de powerpoints illustrés par des vidéos issues de nos pratiques cliniques en pédiatrie et en libéral.
- Échanges cliniques avec les participants
- Présentations de situations cliniques
- Analyse de vidéos
- Réflexions en groupes autour de situations cliniques
- Confrontation des différents projets entre pairs
- Présentation de situations cliniques des stagiaires
- Quizz

Matériel nécessaire pour la présentation : ordinateur personnel et connexion à internet

Support pédagogique :

Accès au contenu de la plateforme (lien envoyé par mail)

Questionnaires d'évaluation :

L'évaluation de cette formation comprend un questionnaire pré-formation suivi d'un questionnaire post formation afin de s'assurer de la qualité de l'action de formation et la mise en application des connaissances acquises. Questionnaire de satisfaction

Tarifs

SAS HAPPY ORTHO FORM' 214B rue de Lille 59290 Wasquehal SIRET : 10354150400017

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 32 59 14870 59 auprès du préfet de région Hauts-de-France

Contact : formation@happyortho.fr, www.happyortho.fr



Tarif payant : 200 €

Pas de prise en charge DPC et FIF PL

Encadrement de la formation :

Pour tout renseignement : Stéphanie, formation@happyortho.fr, 06.61.78.14.35

Référent handicap : Emeline Lesecq-Lambre, formation@happyortho.fr

Modalités d'inscription : sur le site <https://www.happyortho.fr/>

PROGRAMME DÉTAILLÉ

E-learning : Poser les bases de la CAA

Objectifs visés :

- Actualiser et approfondir les connaissances sur la Communication Alternative et Améliorée (CAA), ses fondements théoriques et ses outils validés.
- Améliorer la pertinence et la qualité du bilan orthophonique de communication chez l'enfant en situation de handicap, de la demande initiale jusqu'à la conclusion et au projet thérapeutique.
- Développer une démarche réflexive sur la place et le rôle de l'orthophoniste au sein d'une équipe pluridisciplinaire, afin de favoriser une prise en charge coordonnée et ajustée.
- Adapter les stratégies thérapeutiques et les choix d'outils de CAA en fonction des besoins spécifiques de chaque enfant, en garantissant la continuité et la qualité du suivi.
- Renforcer l'implication des familles et partenaires éducatifs dans le projet de communication de l'enfant pour une meilleure efficacité thérapeutique

Moyens pédagogiques utilisés durant la séquence :

- Exposé théorique
- Modules interactifs
- Études de cas
- Quizz de synthèse

Déroulé de la séquence :

Module 1 : Introduction et évaluation initiale

Objectif : Poser le cadre, évaluer les prérequis et introduire les enjeux de la CAA.

- Évaluation des connaissances pré-formation
- Les données actuelles sur la CAA : contexte, enjeux, évolutions récentes.



Module 2 : Fondamentaux de la CAA

Objectif : Comprendre les principes, fonctions et outils de la CA

- Les fonctions et buts de la CAA
- Les outils de CAA : présentation (TC, TLA, classeurs de vie, etc.).
- Les stratégies de mise en place et apprentissage de la CAA

Module 3 : Rôles et collaboration

Objectif : Clarifier la place de chaque acteur dans la prise en charge.

- Les rôles de chacun dans la CAA : Orthophoniste, famille, équipe pluridisciplinaire, partenaires éducatifs.

Module 4 : Évaluation orthophonique

Objectif : Maîtriser les outils et étapes du bilan orthophonique de communication.

Sous-module 4.1 : Préparation et demande initiale

- Les outils d'évaluation : présentation des outils génériques (grilles, CHESSEP, etc.).
- Le bilan orthophonique : préalables

Sous-module 4.2 : Réalisation du bilan

- L'anamnèse
- L'observation de l'enfant dans un contexte de communication
- L'évaluation des compétences socles

Sous-module 4.3 : Evaluation et outils spécifiques

- Le compte-rendu parental
- Le CHESSEP
- Les autres outils

Module 5 : Conclusion et projet thérapeutique

Objectif : Finaliser le bilan et élaborer un projet thérapeutique adapté.

- Conclusion du bilan
- Diagnostic orthophonique
- Projet thérapeutique : construction, objectifs.



Module 6 : Clôture et évaluation

Objectif : Valider les acquis et conclure la formation.

- Synthèse des étapes clés et points de vigilance.
- Évaluation des connaissances post-formation